



BANTZENHEIM, le 15.01.2020

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 17 DECEMBRE 2019 A 20 HEURES**

Présents : M. Raymond KASTLER, Maire – MM. Roland ONIMUS, Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mme Edith ZANINETTI, Adjoint.

MM. Jean-Luc LINDECKER, Dominique RUEFF, Pierre REMY, Thierry SALTZMANN, Philippe BRUN, Daniel GODINAT.

Mmes Martine LUTHRINGER, Christine HEBERT.

Absentes excusées : Mme Linda MANA, procuration à Mme Christine HEBERT.  
Mme Valérie BUCH, procuration à M. Jean-Marc PILOT.  
Mme Bénédicte FOHRER, procuration à M. Daniel GODINAT.  
Mme Marcelle ONIMUS.  
Mme Carole KHOTBI.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FILLOUX.

Date de la convocation : 11.12.2019

◆

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
2. Aménagement rue du Nouveau Quartier côté Ouest : travaux d'AEP → attribution du marché.
3. Construction du pôle médical : approbation de l'APD.
4. Arboriculture : projet de création d'un puits.
5. Sapeurs-pompiers :
  - ↳ Convention sur les relations entre la Commune et l'Amicale des sapeurs-pompiers.
  - ↳ Règlement intérieur CCCSVP.
6. Tarifs divers au 01.01.2020.
7. Budget eau/assainissement : fixation du prix de l'eau 2020.
8. Rapport annuel 2018 service eau/assainissement.
9. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissements avant le vote du budget 2020.
10. Informations présentées par les Adjoint.
11. Divers.

◆

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE**

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**2. AMENAGEMENT RUE DU NOUVEAU QUARTIER COTE OUEST : TRAVAUX D'AEP → ATTRIBUTION DU MARCHE**

Sur proposition de la commission d'adjudication, réunie le 12 décembre dernier, le Conseil Municipal décide de confier le marché à l'entreprise TP Vignobles de ROUFFACH pour un montant de 346 370,46 € TTC et autorise M. le Maire à le signer.

### **3. CONSTRUCTION DU POLE MEDICAL : APPROBATION DE L'APD**

Après présentation des plans, le Conseil Municipal approuve l'avant-projet détaillé pour un coût estimatif de 930 852,77 € HT.

Ce montant pourra être modifié en raison de plus ou de moins values.

### **4. ARBORICULTURE : PROJET DE CREATION D'UN PUIT**

La parole est donnée à M. Frédéric BRENDER, Adjoint au Maire, chargé de la vie associative.

L'association des arboriculteurs sollicite la réalisation d'un puits pour l'arrosage de leur verger en vue de limiter la consommation d'eau du réseau d'AEP. Le devis estimatif est d'environ 5 100,00 € TTC.

Il appartient à la Commune de prendre en charge de tels travaux et de faire les démarches sur la faisabilité de ce projet.

### **5. SAPEURS-POMPIERS**

Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur du comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires et la convention sur les relations entre la Commune et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

### **6. TARIFS DIVERS AU 01.01.2020**

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les tarifs en vigueur (location de salles, concessions de cimetière, etc...).

### **7. BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT : FIXATION DU PRIX DE L'EAU 2020**

Le Conseil Municipal décide d'appliquer le tarif suivant au 01.01.2020 :

#### **7.1 Compteurs (semestre) :**

↻ ½ pouce	6,58 €
↻ 1 pouce	12,26 €
↻ Gros calibre	62,56 €

#### **7.2 Taxes (au m<sup>3</sup>) :**

↻ Eau	1,020 €
↻ Assainissement	0,540 €

### **8. RAPPORT ANNUEL 2018 SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT**

Après avoir pris connaissance des éléments techniques et financiers du rapport, le Conseil Municipal approuve le document.

### **9. AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2020**

Afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissements avant le vote du budget 2020 de la Commune, du budget eau/assainissement, le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à mandater les dépenses d'investissements dans la limite du ¼ des crédits inscrits aux chapitres 20, 21 et 23 du budget 2019.

## **10. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS**

### **Informations communiquées par M. Roland ONIMUS, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire**

#### **10.1 Commission Informations**

Le bulletin communal est terminé et sera distribué prochainement (distribution faite par le FOOTBALL CLUB DE BANTZENHEIM).

#### **10.2 Syndicat Assainissement BANTZENHEIM/CHALAMPE**

En raison du report du transfert compétence eau/assainissement, le fonctionnement du Syndicat est maintenu. Le taux de la redevance n'est pas modifié. Les délégués désignés au sein du Syndicat sont maintenus jusqu'au 30.06.2020 en l'attente de la mise en place du transfert de la compétence assainissement.

Le marché relatif à l'entretien des installations de la station d'épuration arrivant à échéance fera l'objet d'un avenant.

En ce qui concerne le fonctionnement, rien à signaler. Le Syndicat a d'ailleurs perçu une prime de bon fonctionnement d'un montant de 10 000,00 €.

#### **10.3 Participation citoyenne**

Le système fonctionne très bien, les référents reçoivent beaucoup de signalements qui sont transmis à la Gendarmerie.

### **Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

#### **10.4 Fête des Aînés**

218 personnes à cette fête, bonne journée.

Beaucoup de retours positifs et des remerciements, quelques remarques ont été faites dans le but d'améliorer encore cette journée, notamment un peu plus de chants de Noël.

Remerciements à l'ensemble des membres du Conseil présents ainsi qu'à leurs conjoints, pour l'aide apportée lors de cette journée.

#### **10.5 Ecoles**

Concernant la question soulevée lors du dernier conseil sur la hauteur du grillage initialement prévu à 1,20 m qui doit être installé dans cour de l'école.

Après les échanges avec l'Inspection, il n'existe pas de réglementation concernant la hauteur des clôtures. Un ouvrage de l'Education Nationale "Concevoir et construire des écoles" préconise une hauteur de 1,80 m pour une nouvelle construction.

Sur la base de ces informations et des débats lors du dernier Conseil, la décision a été prise en municipalité d'installer un grillage d'une hauteur de 1,50 m avec l'installation d'un portail de même hauteur.

#### **10.6 OMSAL**

Réunion du Bureau élargi aux membres communaux OMSAL.

Participation des membres communaux très faible (2 présents sur 7 membres).

Révision des statuts. Beaucoup de retour des associations, les propositions ont été étudiées et les nouveaux statuts seront déposés à l'Assemblée Générale en 2020.

Pour la disparition annoncée en 2020 des gobelets non recyclables, la proposition est que chaque association adresse une demande à la Mairie pour les besoins. La Mairie fera une commande groupée.

### **10.7 Assemblée Générale extraordinaire Nashv'ill**

24 personnes présentes sur 30 membres.

Remplacement de la Présidente, nouveau Président M. Patrice HEINTZMANN, nouveau siège à BANTZENHEIM.

**Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

### **10.8 Vie associative**

#### **10.8.1 Assemblée Générale de Nashv'ill**

23 membres présents sur 30. Bilan des activités : soirée country, fête des rues et soirée jazz.

Une Assemblée Générale extraordinaire a eu lieu quelques jours plus tard au cours de laquelle M. Patrice HEINTZMANN a été élu Président.

#### **10.8.2 Assemblée Générale de l'ACL/MJC**

Bilan des activités. Beaucoup de remarques sur le fonctionnement des badges : prévision d'une réunion en janvier pour faire le point.

#### **10.8.3 Assemblée Générale de la Musique Espérance**

Activités traditionnelles. Nouvelle Présidente, en la personne de Mme Marion PILOT.

Nouveau Directeur de l'école de musique : M. André BIHLER.

Les effectifs de l'Ecole de Musique sont en baisse.

### **10.9 Commission Finances**

Réunie le 12.12.2019 pour fixer le tarif de l'eau 2020 et valider un emprunt sur le budget eau/assainissement de 200 000,00 €.

### **10.10 Atelier Finances M2A : la situation financière est plutôt bonne.**

**Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

### **10.11 Travaux**

#### **10.11.1 Voirie rue du Nouveau Quartier côté Est**

Le début des travaux est prévu le 13.01.2020.

#### **10.11.2 Aménagement rue du Nouveau Quartier côté Ouest et rue du Jura**

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux de l'opération citée ci-dessus, le Cabinet BEREST propose de modifier également l'éclairage public rue des Anémones pour obtenir une uniformité d'aspect dans tout le quartier avec une économie de consommation. L'alimentation en sous-sol existe, il faudra cependant modifier et ajouter des massifs et des candélabres. Le Conseil Municipal donne son accord.

L'enfouissement des réseaux secs est prévu en février et contact a été pris avec ROSACE pour coordonner les travaux de mise en place de la fibre.

### **10.11.3 Rue des Jardins**

La réalisation des travaux d'enfouissement du réseau aérien restant est prévu pour le mois de janvier.

### **10.12 Matériel**

Suite à une reprise de matériel (enrouleur d'arrosage et balayeuse) proposée par la Société HAAG, le Conseil Municipal n'émet aucune réserve.

### **10.13 Signalisation piste de quilles**

Un panneau sera mis en place dans le gazon pour signaler l'entrée par le hall 1.

## **11. DIVERS**

### **11.1 Noces d'or**

M. et Mme Roger BUTEZ. Remerciements de leur part.

### **11.2 Cérémonie des vœux : le 07.01.2020 à 19 heures.**

## **OBSERVATIONS DES ELUS**

Mme Christine HEBERT demande où en est la mise en place de cendriers devant la salle des sports ? // Ceux-ci sont commandés.

M. Daniel GODINAT a assisté à la première réunion du Syndicat des Rivières lors de laquelle a été élu le bureau mis en place jusqu'aux prochaines élections municipales.

La séance est close à 21 h 30.